

Masterclass Ruth Childs

Lundi 5 au vendredi 9 février 2024

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 750 euros HT

Tarif individuel : 260 euros HT

Tarif Adami : 500 euros HT

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Masterclass de Ruth Childs

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Ruth Childs s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·le·s. (danseur·se·s, chorégraphes, formateur·rice·s...).

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Les participant·e·s doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·e·s se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos). La sélection finale des candidat·e·s sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issue de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·e·s

L'Atelier s'adresse à 20 danseur·se·s professionnel·le·s maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

Ruth Childs souhaite partager ses outils d'interprète et de créatrice. Comment aborder le corps performatif par la forme (de l'extérieur) mais aussi par l'incarnation ou le ressenti (de l'intérieur) ? Comment osciller entre des expériences chorégraphiques formelles et émotives ? Comment une danse abstraite peut-elle devenir expressive et vice versa ? Comment réfléchir la musicalité au-delà du simple fait de danser en musique ?

À partir de motifs existants issus de ses dernières pièces et de nouveaux, elle propose des façons spontanées, ludiques et rythmiques de prendre et vivre l'espace performatif en groupe et en solo.

Ruth Childs shares her tools as a performer and a writer. How do we approach the performing body through shape (from the outside), but also by incarnation and feeling (from the inside)? How do we strike a balance between formal and emotive dance experiences? How can abstract dance become expressive and vice versa? How do we reflect musicality aside from simply dancing to music?

Drawing on her current work and on-the-spot creation, she offers spontaneous, fun and rhythmic ways of performing solo or as a group.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au·à le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·se·s professionnel·le·s.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux-elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacun·e. Beaucoup d'entre eux-elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils-elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·se·s d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·le·s présent·e·s peuvent découvrir des danseur·se·s ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Ruth Childs

Danseuse, chorégraphe anglo-américaine, Ruth Childs grandit aux États-Unis où elle étudie la danse et la musique. Elle s'installe à Genève en 2003 pour intégrer le Ballet junior de Genève. Elle travaille ensuite avec plusieurs chorégraphes dont La Ribot, Gilles Jobin, Marco Berrettini, et Yasmine Hugonnet. Depuis 2015 elle réalise un projet de re-création des premières pièces de sa tante Lucinda Childs. En 2014, elle fonde l'association Scarlett's à Genève pour développer son travail personnel en conciliant danse, performance et musique. Scarlett's privilégie des processus à la fois collaboratifs et intimistes, cultivant l'intuition et l'indéfinition. En 2018, elle crée sa première pièce scénique *The Goldfish and the Inner Tube* en collaboration avec Stéphane Vecchione. Ensuite, elle crée deux soli : *Fantasia* en 2019 et *Blast !* en 2022. Ruth Childs est actuellement artiste en résidence à l'Arsec à Lausanne et artiste associée au CCN2 Centre chorégraphique national de Grenoble (2023-2024).

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938